

Héritage des JOP :

Le sport scolaire empêché dans l'Académie de Grenoble.

Les professeurs d'EPS n'ont plus les moyens d'organiser les compétitions inter-établissements.

« Ensemble, nous devons travailler pour que toute notre jeunesse ait accès à la culture et au sport. C'est la trace durable que doivent laisser les Jeux Olympiques et Paralympiques »

Ces sont les vœux de Michel Barnier dans sa déclaration de politique générale.

Force est de constater que M. Macron et son gouvernement semblent avoir du mal à léguer cet héritage au sport populaire et préfère conserver ce bénéfice pour le haut-niveau.

En effet, le mercredi 2 octobre, Michel Barnier a apporté la garantie financière de l'Etat au Comité international olympique (CIO), nécessaire à l'officialisation de l'attribution des Jeux d'hiver de 2030 aux Alpes françaises. Selon les prévisions des deux régions à l'initiative du projet, le budget des Jeux d'hiver 2030 devrait être de l'ordre de 3 milliards d'euros.

Dans le même temps, la direction nationale UNSS (union national du sport scolaire : fédération qui compte plus d'un million d'adhérent.es au niveau national) a augmenté le prix des licences et diminué le nombre de rencontres nationales.

Le 8 octobre, alors que l'année scolaire et sportive a déjà commencé, Mme la Rectrice, présidente de l'UNSS Régionale, a pris la décision de supprimer une partie de la rémunération des coordonnateurs de district UNSS, les grands organisateurs des manifestations sportives de proximité : les rencontres inter-établissements du mercredi après-midi. Les coordonnateurs organisent les compétitions pour plus de 55000 adhérent.es dans l'académie de Grenoble. Ce premier niveau de compétition appelé « district » est la clé de voûte de toutes les rencontres et compétitions UNSS.

Un mois tout juste après la clôture des jeux, la jeunesse, qui a pourtant vraiment besoin d'activité physique et sportive (Seuls 13% réalisent les recommandations de l'Organisation Mondiale de la Santé : 1h d'activité par jour), se voit priver de la possibilité de faire du sport dans une de ses versions la plus démocratisée, l'UNSS : le sport scolaire.

Le SNEP-FSU, le syndicat de l'Education Physique dans l'Enseignement Public, a lancé une pétition en ligne pour demander à la Rectrice de revenir sur cette décision mortifère pour l'avenir du sport scolaire.

Les enseignants coordonnateurs de district se mobiliseront pour dénoncer cette situation et permettre aux élèves de continuer à participer à des rencontres le jeudi 17 octobre lors de leur séminaire au Domaine Universitaire dans les locaux du CNED 1401 rue de la piscine 38400 saint Martin d'Hères de 9h à 16h.

Contact : Maxime Veghin
06 74 68 02 02